

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique

**De :** Isabelle Cornier

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

**Date :** Wed, 13 Mar 2024 18:54:48 +0100

**Santé et longévité des arbres.** La ville affirme que les arbres sont en mauvaise santé et que leur longévité par ailleurs n'excéderait pas 10 ans du fait qu'ils sont implantés en ville dans de mauvaises conditions et soumis à de fortes canicules. Or deux professionnels consultés par un collectif d'association et de riverain ont eu des avis divergents. Ces deux professionnels n'avaient pas d'intérêt personnels à fournir de tels avis, au contraire. L'étude actuelle a été faite par les services de la mairie qui sont donc juge et partie. Une étude indépendante sur la santé et la longévité des arbres doit donc être menée pour plus d'objectivité.

**La replantation.** Les 200 grands arbres actuels sont nécessaires pour filtrer les polluants et rafraîchir l'atmosphère lors des canicules et donc éviter les îlots de chaleur. Pendant 20 à 25 ans les nouveaux arbres qu'il est prévu de replanter ne seront pas assez grands pour jouer ce rôle. De plus il n'est pas certain que les spécimens de 10 ou 12 ans annoncés en réunion publique réussissent à s'implanter. Il est donc nécessaire d'étudier de manière approfondie l'intérêt de garder les arbres actuels et les aménagement permettant de le faire. Or cela n'a pas été fait de l'avis de la MRAE.

**Absence d'espace suffisant pour les arbres.** L'arbitrage entre les différentes destination et usages a été fait au détriment des arbres. Selon nous il est nécessaire a minima d'étudier de manière approfondie les alternatives qui permettraient de répondre aux besoins de mobilité et de préserver les arbres. Nous demandons donc que ces alternatives soient étudiées. Or cela n'a pas été fait de l'avis de la MRAE.

Envoyé de mon iPhone

Isabelle Cornier